

L'incident aurait pu avoir des conséquences plus graves, car il semble que le personnel de la direction nationale de l'Aviation civile (DAC) ait participé à ce trafic. Des inspecteurs du Parc national des Galapagos ont remarqué que des caisses et des mallettes ont été déchargées d'une voiture appartenant à la DAC et embarquées à bord d'un avion de l'armée en partance pour Guayaquil.

Une enquête a été ordonnée; elle a démontré que la cargaison n'avait pas été scellée avant l'embarquement et que le nom du destinataire n'était pas indiqué. Le chauffeur du véhicule était le sergent Braulio Bravo, de la DAC.

La ministre a déclaré que la pêche était interdite avant le 1er avril et que les holothuries confisquées avaient déjà été transformées. Elle a admis que le ministère avait autorisé l'ouverture de la pêche aux Galapagos le 1er avril, pour une période de deux mois. L'objectif était d'évaluer les effets de l'exploitation de cette espèce.

Prochainement, l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations ainsi que le nom des trois sites sur lesquels il sera possible de mener des opérations de pêche seront annoncés. La station de recherche Charles Darwin et l'Institut national de la pêche

(*Instituto nacional de pesca*) seront chargés de l'analyse des données. En outre, les pêcheurs d'holothuries recevront une formation portant sur la taille et les contingents autorisés.

La pêche de l'holothurie a été officiellement fermée en 1995, mais la direction nationale de la pêche à Guayaquil a continué de recevoir des plaintes. Les contrevenants ont fait valoir que les actes qui leur étaient reprochés avaient été commis avant l'entrée en vigueur du moratoire.

L'exploitation non réglementée de l'holothurie a débuté en 1991 dans les eaux qui baignent l'île d'Isabela, dans le détroit de Bolivar, près de l'île Fernandina et dans la zone d'exclusion située à l'intérieur de la limite des 40 milles.

Selon un rapport de *Traffic International*, programme de surveillance du commerce des espèces sauvages, 80 tonnes d'holothuries, soit plus de 4 millions de spécimens, ont été exportées entre 1992 et 1993.

En outre, une cargaison d'holothuries a quitté les Galapagos à destination de Piura (Pérou) avant d'arriver à Guayaquil d'où elle a été expédiée sur le Mexique ou sur les États-Unis d'Amérique, puis sur Hong Kong et Taiwan.

La pêcherie d'holothuries de l'État de Washington (USA)

Alex Badbury¹

Lundi 8 février 1999

À partir de 1995, les débarquements d'holothuries dans l'État de Washington ont été les suivants :

- 1995 : 529 tonnes
- 1996 : 237 tonnes
- 1997 : 227 tonnes
- 1998 : 208 tonnes

La raison de la forte baisse des débarquements enregistrés à compter de 1996 est simple : c'est l'année où les tribus autochtones visées par le Traité ont commencé à bénéficier légalement de 50 pour cent du quota total accordé au niveau de l'État. Mais les tribus ne sont toujours pas équipées pour la pêche en plongée, et seul un très petit nombre de bateaux intervient dans leur pêche; aussi, à l'exception de quelques kilos d'holothuries, les 50 pour cent du quota affecté aux tribus ne sont pas prélevés. Même si les autochtones ne sont pas en mesure d'exploiter la part qui leur revient, les autres pêcheurs contreviendraient à la loi s'ils prélevaient une partie des 50

pour cent alloués aux tribus. Cette situation peut évoluer à l'avenir à mesure que les autochtones se familiariseront avec ce type de pêche et qu'ils achèteront du matériel de plongée. Les quotas, quant à eux, sont restés relativement stables en 1996 et en 1998, à raison de 480 tonnes par an. Mais en 1998, nous avons arbitrairement ramené les quotas annuels à 408 tonnes, soit une réduction de 15 pour cent, pour la simple raison que nous ne réalisons aucune évaluation des stocks et que, par conséquent, nous ne connaissons pas leur état.

Au cours de ces dernières années, les prises par unité d'effort (PUE) (qui prennent en compte le nombre de kilos par plongeur/heure, tel qu'il ressort des données issues des fiches de pêche — plongeurs non autochtones seulement) sont les suivantes :

- 1995 : 63 kg/heure
- 1996 : 56 kg/heure
- 1997 : 65 kg/heure
- 1998 : 80 kg/heure

1. Mél. : BRADBWAB@dfw.wa.gov